

LA TRANSITION AU BIBERON

L'entamer en douceur

Matin

Midi

Soir

J-0



**REPLACEZ UNE
DES TÉTÉES PAR
UN BIBERON**

J-5



**REPLACEZ UNE
AUTRE TÉTÉE PAR
UN 2^E BIBERON**

J-10



**REPLACEZ LA
TÉTÉE DU MIDI PAR
UN 3^E BIBERON**

J-15



**REPLACEZ LA
TÉTÉE DU SOIR PAR
UN 4^E BIBERON**

J-20



**REPLACEZ LA
DERNIÈRE TÉTÉE
PAR UN BIBERON**

**TOUS LES 5 JOURS
REPLACEZ UNE TÉTÉE
PAR UN BIBERON**

**À
retenir**

AVIS IMPORTANT : Le lait maternel est, pour chaque nourrisson, l'aliment idéal et naturel. Toutefois, si vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas allaiter, le Corps Médical vous conseillera un lait infantile pour votre enfant. N'en changez pas sans demander l'avis de votre médecin. Le lait de suite est un élément de l'alimentation diversifiée des nourrissons à partir de 6 mois et ne peut être utilisé comme substitut du lait maternel pendant les 6 premiers mois de la vie. La décision d'introduire des aliments complémentaires y compris avant l'âge de 6 mois ne devrait être prise que sur avis d'un professionnel de santé. En plus du lait, l'eau est la seule boisson indispensable.

Juillet 2024
NESTLÉ FRANCE SAS 542 014 428 RCS Nanterre, Issy-les-Moulineaux
© Reg. Trademark of Société des Produits Nestlé S.A.

Source : <https://www.mangerbouger.fr>
Source : <https://www.guigoz.fr/reussir-le-sevrage-bebe>

